

## Dépêche APM **"SAUVER" LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE: L'APPEL DU CHS DU VINATIER FAIT DES ÉMULES**

CHAMBERY, LYON, 11 mai 2017 (APM news)

Les médecins du centre hospitalier spécialisé (CHS) de la Savoie et le centre hospitalier Saint-Jean-de-Dieu, à Lyon, ont à leur tour lancé des appels pour sauver la psychiatrie publique, après l'appel du CHS du Vinatier à Bron.

Le CHS du Vinatier à Bron (métropole de Lyon) était le premier à avoir lancé en février un appel et avait été suivi par le centre hospitalier (CH) Montfavet d'Avignon, spécialisé en psychiatrie, en avril (cf dépêche du 21/04/2017 à 13:07 [1]).

Dans un appel daté de mi-avril, la communauté médicale du CHS de Savoie veut "alerter les tutelles et l'ensemble de leurs partenaires sur la situation de la psychiatrie publique" et affirmer fermement son soutien au mouvement lancé par le CHS du Vinatier.

"Nous assistons de plus en plus à l'appauvrissement global de l'offre de soins parallèlement à la dégradation des conditions d'hospitalisation sous contrainte et des conditions de travail des soignants (avec un accroissement de la souffrance au travail)", écrivent les praticiens.

Ils déplorent que les "mesures budgétaires drastiques et aveugles" fassent "dériver progressivement et dangereusement les pratiques de soins vers un pseudo-contrôle des troubles psychiques, se limitant à la prescription médicamenteuse et à la contrainte, voire la contention" et "obligent à des choix anti-thérapeutiques, mettant même en question la sécurité tant des patients que des professionnels".

La communauté médicale du CHS de la Savoie "demande instamment que les conséquences sociétales, à court et moyen termes, de ces choix budgétaires répétés, soient évaluées dans leurs conséquences sur la santé publique".

### **DES FERMETURES DE STRUCTURES COMME CONSÉQUENCES CONCRÈTES**

Contacté par APMnews, Laurent Labrune, président de la commission médicale d'établissement (CME), a souligné que cette situation avait des conséquences concrètes avec la fermeture de structures pour le CHS de Savoie.

Dans leur appel, les praticiens mentionnent en effet, pour la psychiatrie infanto-juvénile, la fermeture de trois centres médico-psychologiques (CMP) "dans des territoires déjà peu couverts sur le plan sanitaire". Ils citent, en outre, la suppression de 36 postes depuis 2015 et la fermeture d'une unité d'hospitalisation de 25 lits.

Laurent Labrune a précisé à APMnews que l'unité concernée était une unité d'hospitalisation complète adulte, nommée "Charcot" et qui a fermé le 15 décembre 2016.

Quant aux CMP de pédopsychiatrie en Savoie, l'un à Ugine a déjà fermé, les fermetures des deux autres situés à Modane et Saint-Pierre-d'Albigny sont programmées pour septembre 2017.

Les populations concernées devront se rendre respectivement sur le CMP d'Albertville pour Ugine, sur celui de Montméliant pour Saint-Pierre-d'Albigny et sur celui de Saint-Jean-de-Maurienne pour Modane, a expliqué Laurent Labrune, qui a précisé que certains renonceront probablement à un suivi, en raison de l'éloignement.

Contacté par APMnews, le directeur du CHS, Sylvain Augier, a indiqué ne pas souhaiter commenter la prise de position sur la situation de la psychiatrie publique, dont l'expression a une "portée générale", préférant apporter des précisions sur la situation locale.

"L'application du plan triennal d'équilibre budgétaire nous a effectivement conduit à engager la fermeture d'une unité d'hospitalisation complète adulte sur Chambéry, ainsi que trois CMP enfants sur les vallées", a-t-il expliqué dans un message écrit adressé à APMnews.

Il a tenu toutefois à souligner plusieurs éléments. D'abord, la fermeture de trois antennes de CMP enfants était "envisagée depuis plusieurs années par les services de pédopsychiatrie".

"Le regroupement par ailleurs de deux CMP sur l'agglomération de Chambéry va permettre la création d'une structure mutualisée, plus grande et tournée vers un ressort géographique élargi, notamment vers les vallées savoyardes", a-t-il fait valoir.

Il a également souligné que la fermeture de lits adultes s'accompagnait de la création de deux hôpitaux de jour, financés par l'agence régionale de santé (ARS), à Saint-Jean-de-Maurienne et à Albertville, "rapprochant ainsi l'offre de soins des bassins de population éloignés".

Enfin, il a reconnu qu'un certain nombre de postes avaient dû être supprimés, mais qu'aucun poste médical n'était concerné par le plan d'économie. "En outre, tous les postes médicaux sont actuellement pourvus ou en voie de l'être", a-t-il fait remarquer, signalant par ailleurs que la démarche de projet d'établissement 2018-2022 avait été lancée en directoire et devait aboutir fin 2017.

## **ENTENDRE LES "INQUIÉTODES GRANDISSANTES DES ACTEURS DU SOIN"**

De son côté, les psychiatres et médecins de l'hôpital du centre hospitalier Saint-Jean-de-Dieu, à Lyon, ont également diffusé en mars un appel, indiquant qu'ils soutenaient le "mouvement de défense des soins et des moyens du dispositif sectoriel public lancé par [leurs] collègues du Vinatier".

"Nous partageons pleinement leurs inquiétudes quant aux répercussions de la politique budgétaire actuelle, tant sur l'offre de soins pour les patients et leurs familles que pour les conditions de travail à l'hôpital toutes professions confondues", écrivent-ils.

"Au niveau de notre hôpital, d'importantes économies sont prévues au niveau structurel et humain, alors que les équipes sont déjà en grande difficulté pour assurer leurs missions au quotidien et n'arrivent plus à maintenir des soins de qualité", pointent les médecins. Ils demandent à ce que les "inquiétudes grandissantes des acteurs du soin au quotidien" soient "entendues, reconnues et prises en compte".

©1989-2017 APM International -

<http://www.apmnews.com/depeche/84826/303647/sauver-la-psychiatrie-publique-l-appel-du-chs-du-vinatier-fait-des-emules>